

DECRET N° 2003-410 DU 22 OCTOBRE 2003

Chargeant Monsieur **Gaston ZOSSOU**, Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles, de l'Intérim de Monsieur **Alain François ADIHOU**, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu** la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03-avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003, portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1^{er} :

Pour compter du mardi 21 octobre, Monsieur **Gaston ZOSSOU**, Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles, est chargé de l'Intérim de Monsieur **Alain François ADIHOU**, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur

Article 2 :

Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

Fait à Cotonou, le 22 octobre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du gouvernement


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS :

PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MCPPD 4 MCRI-SCBE 2 MECPPD 4 SGG4 MCPTN 2
Autres ministères 19 départements 6 JORB 1